DISCOURS D’INAUGURATION DU MEMORIAL

Bernard MAGNERON, Président de l’association du Mémorial

LE Samedi 29 OCTOBRE 2016.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Mr le Ministre, Mr le Préfet, Mmes, Mrs les Parlementaires, Mon Général, Mr le Conseiller Régional, Mr le Président du Conseil Départemental, Mmes, Mrs les Maires, Mrs les officiers en vos grades et qualité, Mes chers Compagnons anciens combattants, Mmes, Mrs, Chères familles de militaires morts au service de la France

Monsieur le Ministre, les anciens combattants des Deux-Sèvres sont très honorés et fiers de votre présence à leurs côtés aujourd’hui à Mazières en Gâtine, ils vous remercient chaleureusement d’avoir répondu favorablement à leur invitation

A la sortie de la dernière guerre mondiale, les très nombreux gouvernements de la quatrième République ont mobilisé nos armées en leur demandant de maintenir la présence française en Indochine, en Afrique du Nord et d’intervenir dans de nombreuses Opérations Extérieures

Au cours de ces conflits, des militaires de métier, du contingent, des supplétifs y ont laissé leur vie. Ces combattants, morts au service de la France n’ont jamais reçu l’hommage qui leur était dû. A tous ces combattants, il était juste que leurs camarades qui ont eu la chance de revenir en bonne santé leur rendent les honneurs aujourd’hui.

C’est à l’initiative de l’Union Départementale des Anciens Combattants des Deux-Sèvres, forte de 10.000 adhérents, qu’est née l’idée d’ériger un Mémorial sur lequel seraient gravés à la lettre d’or dans le granit les noms des 300 militaires tombés lors de ces conflits.

De nombreux militaires décédés de maladie ou d’accident sur des théâtres d’opérations ne figurent pas sur les monuments aux morts de nos communes, aussi nous avons décidé de les sortir de l’oubli en gravant leurs noms sur cette stèle avec leurs camarades « morts pour la France ».

En 2010, la première commune contactée Mazières en Gâtine et son maire Madame Nicole Fortuné accepte de nous accompagner dans l’étude de faisabilité d’ériger un Mémorial dans sa commune située au centre du département.

Les services de la préfecture nous conseillent alors de créer une association spécifique chargée d’édifier et d’entretenir le Mémorial.

L’exonération de la TVA sur les travaux et la déduction fiscale sur les dons nous est accordée par la Direction des Services Fiscaux dès janvier 2012. Suite à cette décision, l’assemblée générale lance la souscription départementale auprès des anciens combattants, des collectivités territoriales, des parlementaires et de l’Etat.

Avec Monsieur Counil directeur du CAUE, un cahier des charges est élaboré et proposé aux architectes de la région pour retenir Monsieur Riffaud architecte à Niort.

Quelques mois plus tard sur une proposition de Jacques Seguin professeur d’histoire, secrétaire général de l’UDAC il est décidé l’installation de huit panneaux pédagogiques reliés par QR code à un site informatique afin de présenter au public les conflits auxquels ont participé ces soldats.

Les élèves et leurs professeurs des collèges de Mazières en Gâtine, Menigoute, Airvault, Champdeniers et Secondigny ont accepté d’étudier ces guerres et de nous présenter une synthèse à intégrer dans nos panneaux.

La mise au point a été effectuée par Jacques Seguin assisté de personnes très qualifiées, des historiens : Messieurs Guy Brangier, Jean-Louis Lobstein, Denis Roussel, Madame Stéphanie Savarit directrice de l’ONAC/VG et du Colonel Fontaine, tous membres de l’Institut National des Hautes Etudes Militaires.

L’Association du Mémorial a signé une convention de mise à disposition et d’entretien du terrain communal avec la municipalité de Mazières où il est stipulé  que la commune se chargera de l’entretien du terrain, de l’aire de cérémonie, l’association du Mémorial celui de la stèle et des panneaux pédagogiques.

Ce monument est à présent un élément du patrimoine commémoratif départemental érigé afin de redonner vie à tous les noms de ces morts retrouvés un à un par notre ami Georges Wojcik. Il a été aidé dans ces recherches par Christian Migaud, Marcel Prévost, Michel Juillet, Pierre Sempé, Marcel Pilon et Serge Drouot membres du Comité National de la FNACA.

Qu’il me soit permis de remercier, le Ministère de la Défense, la Préfecture, L’ONAC/ VG, les parlementaires, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l’arrivée de son aide financière a été déterminante dans la poursuite du projet, il nous a fait le tirage de 2000 revues et après la cérémonie il va nous offrir le vin d’honneur. Il nous faut également citer le Souvenir Français, les Mécènes, les 100 municipalités dont celle de Mazières en Gâtine et leurs maires, Mme Fortuné et Monsieur Clairand, tous les Anciens Combattants et sympathisants qui nous ont apporté leur soutien financier par dons individuels ou par leurs associations.

Toute ma reconnaissance et mes remerciements à mes compagnons du Comité de Pilotage : François Buteau, Le Lieutenant-colonel Bernard Fontaine, Bernard Audusseau, et Jacques Seguin. Nous ne nous connaissions pas, après 6 ans de travail ensemble, nous sommes devenus des amis.

Remerciements à notre architecte, Monsieur Nicolas Riffaud, il avait retenu notre attention en intégrant ce Mémorial en bordure de ce bosquet sans en dégrader le site.

Tous les travaux ont été réalisés par des entreprises locales et je dois dire qu’ils se sont déroulés dans un excellent climat de confiance,

La construction de ce lieu de souvenir a soudé les associations d’anciens combattants, il s’adresse avant tout aux familles de tous ces militaires disparus et surtout aux jeunes générations. Nous souhaitons que tous ceux qui ont vécu ces périodes terribles de l’histoire puissent leur expliquer ce que furent ces guerres, dissiper des idées fausses, révéler des vérités, aider à mieux comprendre ces tristes évènements.

Ce Mémorial sera d’avenir le témoignage d’un passé assumé et apaisé, une invitation à construire un avenir de paix.

Merci à vous tous.